

Mobiliser les services de restauration collective pour lutter contre la précarité alimentaire

Appel à territoires candidats

Janvier 2022



*Note à destination des collectivités, des CCAS, des structures de
restauration collective et des acteurs de l'aide alimentaire et de
l'action sociale en Île-de-France*

L'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) et Cantines responsables recherchent quatre territoires franciliens candidats pour déployer sur l'année 2022 une expérimentation mobilisant des services de la restauration collective et des acteurs de l'aide alimentaire et de l'action sociale pour fournir des repas à des personnes en précarité.

Distribuer des repas préparés par les cuisines centrales à des personnes en précarité doit permettre de leur proposer une alimentation de qualité et équilibrée sur le plan nutritionnel, en s'appuyant sur un système efficace d'approvisionnement et sur la maîtrise des coûts de production des cuisines.

Le projet a été retenu dans le cadre du Plan de Relance lancé par la Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement d'Île-de-France (DRIHL IDF) en direction des associations de lutte contre la pauvreté. Il bénéficie également du soutien de la Fondation Carasso.

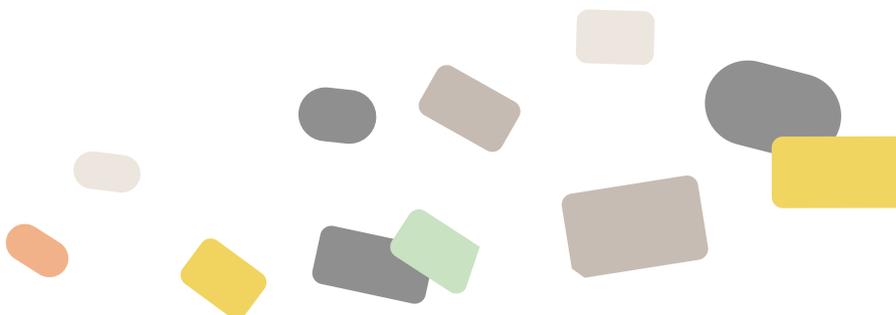
Ces soutiens permettent à l'Ansa et à Cantines responsables d'accompagner quatre territoires d'Île-de-France pour mettre en place ou consolider des partenariats entre des sites de production de repas et des associations, de suivre et d'évaluer ces projets expérimentaux et d'en tirer des enseignements pour un déploiement à plus grande échelle.



Pour échanger sur le projet et votre intérêt à participer à l'expérimentation :

sarah.solchany@solidarites-actives.com ; sophie.lochet@solidarites-actives.com ;

juliette.gravis@cantinesresponsables.org ; francois.mauvais@cantinesresponsables.org



LE PROJET : MOBILISER LA RESTAURATION COLLECTIVE POUR FOURNIR DES REPAS DE QUALITÉ À UN COÛT LIMITÉ AUX PERSONNES EN PRÉCARITÉ



Face aux limites de l'aide alimentaire classique, en particulier lors des premiers confinements de la crise sanitaire, des collaborations entre le secteur de la restauration collective et les associations d'aide alimentaire se sont développées pour produire des repas à des personnes en précarité. Ces démarches de solidarité, souvent menées dans un contexte d'urgence à l'initiative de collectivités, de structures de restauration collective, d'associations ou de collectifs de citoyens, peinent à se pérenniser et se développer.

En tirant les enseignements de ces initiatives, l'Ansa et Cantines responsables souhaitent créer et renforcer ces alliances entre plusieurs acteurs complémentaires :

- **les cuisines centrales** qui produisent chaque jour, notamment pour la restauration scolaire, des milliers de repas de qualité, avec une expertise forte dans le respect des règles sanitaires, dans la composition de menus équilibrés et dans le suivi des coûts
- **les réseaux d'aide alimentaire et de l'action sociale** qui connaissent les besoins des publics, accueillent et proposent des services aux personnes en précarité, et disposent pour certaines de locaux et de moyens adaptés pour leur distribuer des repas
- **des autorités comme les CCAS, les mairies et les EPCI**, compétentes pour mobiliser et coordonner ces acteurs et apporter un appui dans l'organisation logistique de la distribution des repas.

Le projet consiste ainsi à expérimenter l'association de sites de production de repas de restauration collective avec les acteurs sociaux de ces territoires pour distribuer des repas aux personnes en situation de précarité : **augmenter la production de cuisines centrales** et distribuer ces repas supplémentaires produits au coût marginal **et/ou valoriser les excédents de cuisines centrales** en fonction des besoins, pour reconstituer des repas complets et équilibrés, éventuellement en complément d'autres types d'approvisionnement.

L'expérimentation permettra de **mesurer l'ensemble des contraintes** administratives, techniques et économiques auxquelles sont confrontées les différentes parties prenantes, d'identifier de manière transparente le coût de ces dispositifs et d'**analyser leurs conditions de réussite et de pérennisation**.



OBJECTIFS DU PROJET

Ce projet mobilise les acteurs de la restauration collective et de l'action sociale de votre territoire pour lutter contre la précarité alimentaire avec plusieurs objectifs :

- **Proposer aux personnes en précarité sur votre territoire des repas de qualité** et favorables à la santé (la production de repas obéit aux règles de sécurité sanitaire et aux recommandations nutritionnelles – CNA-GEM RCN)
- **Développer un service d'aide alimentaire à un coût maîtrisé**, avec une organisation logistique efficace, complémentaire (et/ou alternative) aux services existants
- **Redonner au service de restauration collective une double dimension sociale**, d'une part en l'ancrant sur le territoire et d'autre part, en proposant une action avec une fonction sociale fédératrice et motivante pour les équipes
- **Concrétiser l'engagement de votre territoire dans une politique alimentaire durable et solidaire**, notamment pour les territoires engagés dans un projet alimentaire territorial (PAT), par la mise en œuvre d'un projet innovant et utile et la mise en relation d'acteurs locaux.

INTÉRÊT DE L'EXPÉRIMENTATION POUR VOTRE TERRITOIRE

L'engagement dans le projet expérimental vous permettra de :

- **Bénéficier d'apports méthodologiques et de retours d'expériences d'autres territoires** en Île-de-France et dans toute la France : l'Ansa et Cantines responsables ont réalisé fin 2021 une série d'entretiens avec des acteurs de la restauration collective, de l'aide alimentaire, de l'action sociale et de collectivités engagés dans ce type de démarche sur 10 territoires en France afin d'analyser leurs retours d'expériences
- **Rejoindre une communauté d'échanges de pratiques** et rencontrer un réseau d'acteurs franciliens impliqués sur ce sujet : l'Ansa et Cantines responsables vont accompagner 4 territoires avec des acteurs de la restauration collective et de l'action sociale engagés ensemble pour lutter contre la précarité alimentaire. Les expérimentations seront organisées pour partager des questionnements communs concernant les coûts, les menus, la production de repas, le transport, la distribution, etc.
- **Donner une impulsion forte pour faire avancer le projet sur votre territoire, grâce à un appui adapté à vos besoins** : l'Ansa et Cantines responsables pourront vous appuyer pour organiser et animer des ateliers et réunions de sensibilisation et de mobilisation des acteurs sur votre territoire, afin de coordonner les actions et les organisations opérationnelles de chacun pour produire et distribuer des repas à des personnes en précarité.
- **Bénéficier d'un suivi et d'une évaluation** : l'Ansa et Cantines responsables vous proposent une « évaluation embarquée » pour mesurer les facteurs de succès et les freins dans la mise en place des partenariats, dans l'organisation logistique pour produire et distribuer des repas et dans l'adéquation de ce service aux besoins. Les aspects administratifs, techniques et économiques seront analysés pour situer le coût complet de cette aide.

- **Valoriser votre action et contribuer à son déploiement au niveau national** : à partir des 4 expérimentations franciliennes, un référentiel et une boîte à outils identifiant les enjeux et conditions de réussite de ces projets seront construits et diffusés pour accompagner d'autres acteurs de la restauration, de l'action sociale et de collectivités qui souhaiteraient développer ce type de collaboration.

Ce projet expérimental vise également à proposer une analyse comparative de ce type d'aide par rapport à d'autres systèmes d'aide alimentaire existants, afin de pouvoir le développer en mobilisant des financements pérennes :

- Quelle performance globale du service rendu aux personnes en précarité par rapport aux services existants ? Dans quelle mesure ce service répond-t-il aux besoins ?
- Le coût marginal de production de repas est-il mieux maîtrisé pour un repas équilibré sur le plan nutritionnel, par rapport à des denrées alimentaires dont les contenus ne sont pas toujours maîtrisés ni par les donateurs ni par les receveurs ?
- L'organisation logistique (production, transport, stockage, distribution des repas...) est-elle efficace, fiable et sûre sur le plan sanitaire ?
- Quels impacts sociaux, humains, économiques et environnementaux, y compris pour les salariés de la restauration ?
- Quels rôles pour les acteurs publics et les différentes parties prenantes ?

TERRITOIRES CONCERNÉS

L'Ansa et Cantines responsables ouvrent un appel à candidatures pour mobiliser 4 territoires en Île-de-France couplant :



- **des situations de précarité alimentaire** pour lesquelles l'offre d'aide alimentaire est aujourd'hui insuffisante
- **un tissu associatif dans l'aide alimentaire et l'action sociale**, prêt à jouer le jeu d'une coordination pour pouvoir distribuer des repas supplémentaires à des personnes en précarité
- **un ou deux sites de production de repas de restauration collective** : cuisine centrale publique ou privée importante, produisant plus de 4 000 repas par jour, en capacité de produire des repas supplémentaires pour des personnes en précarité et/ou de valoriser des excédents
- **une collectivité impliquée dans la coordination de ces acteurs**, avec, dans la mesure du possible, la double implication d'instances territoriales en charge des affaires sociales (Département, Commune, CCAS, CIAS...) et de la restauration collective (commune, EPCI, département, région...).

COMMENT PARTICIPER ?

Pour rejoindre l'expérimentation, l'Ansa et Cantines responsables vous proposent de prévoir ensemble une première rencontre en février 2022. Les étapes prévues de lancement sont les suivantes :

- un premier temps d'entretien pour nous présenter, mesurer vos attentes et la faisabilité du projet sur votre territoire ainsi que les partenaires à associer,
- une première étape d'entretiens auprès des acteurs de la cuisine centrale et des acteurs du champ de l'aide alimentaire ou du champ social qui pourraient être mobilisés,
- la mise en place d'un plan d'action et d'un calendrier commun pour lancer l'expérimentation.

